

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 6 Février 1872.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 31 janvier dernier, a nommé Trésorier général des finances et Receveur des Domaines de S. A. S. M. Antoine Lombard, en remplacement de M. le Vicomte de Navailles-Labatut, démissionnaire.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S.A.S. le Prince de Reuss-Greiz notifie à S. A. S. le décès de S. A. S. Madame la Princesse Douairière Caroline-Amélie-Elisabeth de Reuss, née Princesse de Hesse-Hombourg, sa mère.

NOUVELLES LOCALES.

Il y a eu au Palais, mercredi dernier, une soirée dansante.

Le lendemain jeudi à midi, LL. AA. le Prince et la Princesse de Metternich sont arrivés de Menton à la gare de Monaco, où une voiture de la Cour les attendait.

Le Prince et la Princesse ont déjeuné au Palais et ont ensuite été reconduits à Menton.

S. A. S. le Prince a donné, dimanche 4 février, un grand dîner: on remarquait parmi les invités M. d'Apletschéieff, Conseiller d'Etat de S. M. l'Empereur de Russie et Madame d'Apletschéieff, le Baron de Hermann, Chambellan de S. M. le Roi de Wurtemberg et la Baronne de Hermann, le Comte et la Comtesse Bandiéra, le Marquis et la Marquise Bajola, la Marquise de Seravalle, M. le Maire de Menton, M. de Moya, Consul Général d'Espagne, le Vicomte du Parc, M. le Consul de Tunis et Madame de Loth, le Chevalier d'Osiecki, etc.

Nous apprenons avec satisfaction que très-prochainement l'Autorité fera procéder au repavage de plusieurs rues de la ville: on commencera par celles des Briques et du Milieu.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de janvier 1872, est de 18,175

L'abondance des matières nous a empêché, dans notre dernier numéro, de parler des concerts de l'orchestre de Monte Carlo où la foule des auditeurs, avides de bonne musique, se presse chaque jour.

Nous dirons aujourd'hui le succès obtenu dimanche par M. Comte, violoniste, dans le *morceau de salon n° 2*, de Vieuxtemps. M. Comte avait su cette fois maîtriser son émotion. Aussi, a-t-il pu nous révéler toutes ses excellentes qualités d'artiste.

MM. Printz et Molé ont eu eux aussi leur part d'applaudissements dans la fantaisie sur les *Huguenots*, exécutée par l'orchestre avec chaleur et maîtrise.

MM. Oudshoorn et Dumontet se sont fait entendre également au concert d'avant hier soir, et ont recueilli de nombreux bravos.

Le succès du premier a été surtout complet dans le *Songe d'enfant*; quant au second, sa *Danse des Sylphes* lui a valu un rappel bien mérité du reste.

En présence de l'ovation qui lui a été faite, nous pensons que M. Dumontet se fera entendre plus souvent.

Le bal qui a été donné à Monte Carlo, la semaine dernière, a été le plus brillant de la saison. Les danses ont été très-animées et n'ont cessé qu'avec le jour.

Les colonies étrangères de Nice et de Menton y avaient envoyé un grand nombre de leurs représentants.

Mardi prochain, 13 du courant, l'Administration des Bains de mer, donnera, à l'occasion du mardi gras, un quatrième grand bal paré.

C'est demain, mercredi, que doit commencer le grand concours international du tir aux pigeons à Monte Carlo. Parmi les concurrents, qui sont très-nombreux, figurent les plus grands noms de l'Europe.

L'escadre américaine de la Méditerranée a été vue, vendredi, évoluant au large de Monaco. Elle a viré de bord tout près de la côte, et a disparu dans l'ouest.

Une aurore boréale assez brillante a été observée dimanche soir. Le ciel qui était nuageux donnait, par moment, à ce phénomène météorologique, un aspect tout-à-fait fantastique.

THEATRE DE MONTE CARLO.

MARDI. — Deux pièces et un intermède. Les *Souliers de bal*, un petit acte sans portée et sans couleur, mais gracieux. Une grande dame, sous le costume d'une femme de chambre, s'introduit chez une riche veuve que doit épouser son frère, et étudie — grâce à ce déguisement que ses manières et son esprit finissent par trahir, — les qualités — disons plutôt les défauts — qui, d'après les théories modernes, si flatteuses pour les femmes, — constitueront le bonheur du futur époux. *Madame de Chatenay*, sous l'habit de la soubrette, constate donc avec délices que la jeune veuve est coquette, frivole, jalouse, irritable et... bien d'autres choses encore; elle voit avec une joie extrême briller les mille facettes de ces charmes, et tout est pour le mieux dans le dénouement de ce petit duo de la frivolité.

M^{lle} Fillion a été plus naturelle que de coutume. M^{lle} Magnier était comme toujours pleine d'entrain et de finesse, et la pièce a eu son succès.

L'intermède, c'était la vieille chanson d'un vieux buveur, le *Père Latreille*, un gros fusain, une pochade; mais M. Saint-Germain y a été si naturel! Comme on sentait, malgré le débraillé du personnage, la tradition et la mesure de la bonne école.

Saint-Germain est élève du grand comédien Provost; il a, en outre, l'intelligence et l'âme d'un artiste, c'est dire tout ce qu'il a pu être dans le *Bonhomme Jadis*. Tout le monde connaît cette adorable idylle de deux jeunes cœurs qui s'ignorent et que le bonhomme attendri fait épanouir comme deux fleurs à l'aurore de l'amour.

On se rappelle encore l'immense succès de l'œuvre de Murger, avec Provost, au Théâtre Français. Saint-Germain s'y est montré, mardi, le digne élève de son maître, il a tout fait sentir de ces doux regrets de la jeunesse à l'arrière-saison de la vie, de cette mélancolie sereine qui emplit l'âme au souvenir du temps passé: il a attaché, il a ému. Ses cheveux avaient les reflets des vingt ans de son cœur.

M. Reynald a été parfait dans le rôle contenu du jeune amoureux.

M^{lle} Dumas qui a le charmant visage d'une vraie *Jacqueline*, n'a malheureusement pas saisi cette douce personnalité dans ce qu'elle a d'attachant et de beau. Elle n'a pas eu ces émotions pleines d'éclat et d'abandon qui auraient dû l'agiter quand elle entend les touchants aveux d'*Octave*. Pas assez de sentiment, et aussi trop de recherche dans sa mise, voilà ce que nous regrettons d'avoir à reprocher à M^{lle} Dumas. Le naturel, le grand, le simple, l'adorable naturel est-il donc si rare... même à la scène!

Pourtant en somme, la soirée a été charmante.

SAMEDI. — *Les Tribulations d'un Pierrot*, un intermède et *Les Erreurs de Jean*, telle était la composition du spectacle, ce soir là.

M. Saint-Germain devait figurer dans ces deux pièces, aussi y avait-il chambre complète. Cet artiste a joué avec un tact exquis le personnage de

René dans les *Tribulations*; il a rendu avec beaucoup de vérité les scènes où il se trouve en tête-à-tête avec *Dolorès*.

M^{lle} Magnier qui remplissait le rôle de cette dernière a eu d'excellents moments. Ses élans d'amour contenu ont été très vrais.

La donnée de la pièce repose tout entière sur un *quiproquo* assez amusant; c'est le seul intérêt qu'elle présente; elle manque de corps; aussi devrait-on l'intituler vaudeville plutôt que comédie.

M. Saint-Germain a dit ensuite avec beaucoup d'âme le *Maître d'école* et a été très applaudi.

Les *Erreurs de Jean* ont clos la soirée. Cette pièce qui est plus corsée que la première, offre des situations très-amusantes; ce n'est pas encore de la haute comédie, mais c'est enfin une étude de mœurs assez réussie. On peut dire que c'est la critique de cette manie, assez répandue, de jouer la comédie de salon. L'auteur y démontre par la bouche de *Jean*, que la comédie se trouve dans tous nos actes et qu'il n'est nullement besoin de lui monter une scène spéciale pour qu'elle existe.

A côté de M. Saint-Germain qui a été un parfait domestique, un naïf valet, MM. Deltombe et Reynald se sont montrés comédiens excellents. Il serait difficile d'être plus crédule et confiant mari que ne l'est *Bauséant*, et plus Don Juan convaincu que le capitaine *Tancrède*.

Nos compliments également à M^{lles} Lucie Max et Oppenheim. La première a peut-être un peu de raideur dans le jeu, mais elle dit très-bien son rôle; quant à la seconde, elle est une ravissante soubrette.

Les bravos ont, comme de coutume, clos cette soirée qui a été une des bonnes de la troupe.

Ce soir, *Livre III, chapitre I^{er}* et le *Choix d'un gendre*.

Le grand succès du jour à Paris, l'événement sur lequel se porte à cette heure l'attention de la capitale de la France, est la pièce de *Rabagas*, de M. Victorien Sardou, qui vient d'être représentée au Vaudeville. L'action se passe à Monaco, à une époque déjà assez éloignée de nous. C'est dire qu'aucun des personnages qui nous sont connus, ne sont mis en scène; ceux qui y figurent sont de pure fantaisie, et n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'auteur.

Il est toujours très épineux de dire leur fait à ses contemporains, même au théâtre; aussi M. Sardou, afin d'être plus libre dans ses allures, a-t-il usé du stratagème dont se servent la plupart des auteurs dramatiques; il a dépayés ses héros. Voulant faire une satire vivante de ce qui se passe, en politique, dans une grande nation qu'il ne veut pas nommer, il a placé le nœud de son intrigue à Monaco. Mais le spectateur n'a pas de peine à reconnaître, sous le voile transparent qui les couvre, les principaux personnages mis en scène.

M. Victorien Sardou a voulu démontrer, dans cette œuvre, que toutes les révolutions ne sont, en somme, que des *chasses au pouvoir*, organisées et conduites à leur profit par des *habiles*. L'auteur a confié le plus beau rôle de la pièce au personnage qui porte le titre de Prince de Monaco; il lui a mis dans la bouche des paroles dignes, élevées et spirituelles qui résument toute la situation faite aux Souverains, à l'époque actuelle.

Rabagas est également un personnage fictif, mais peint d'après nature; c'est l'avocat brouillon, ambitieux, et n'ayant, en fait de convictions, que celle de sa haute valeur personnelle et de son aptitude à remplir toutes les fonctions, voire même celles du pouvoir suprême.

En résumé, la pièce de *Rabagas* est une œuvre très sérieuse qui, suivant le point de vue auquel on se place, peut être discutée, mais qui n'en est pas moins digne de M. Victorien Sardou.

On se rappelle que nous avons reproduit, dans notre numéro du 16 janvier dernier, une causerie sur Monaco, parue dans le *Journal des Étrangers*, de Nice. Ce premier article faisait pressentir une suite que nous promettons à nos lecteurs de leur donner; nous venons aujourd'hui tenir notre parole. Nous reproduirons tous ces articles, au fur et à mesure de leur apparition.

Je continue le récit de mon excursion à travers Monaco.

Je fus d'autant plus exact au rendez-vous que m'avait donné mon ami, que le sujet que nous allions agiter et la promenade que nous nous proposons de faire m'offraient l'occasion d'exposer pour la première fois et de mettre en ordre des idées conçues depuis longtemps dans mon esprit, mais que j'y avais laissées dans un état un peu confus.

— J'ai rêvé toute la nuit de votre belle nature, me dit mon ami du plus loin qu'il m'aperçut. Je comprends que les hommes d'imagination, poètes et littérateurs, s'y laissent prendre; leur enthousiasme doit les exalter, je le sens à celui qui me gagne.

— En vérité, lui répondis-je, il n'y a pas seulement ici la part de la *folle du logis*, comme dit Montaigne, et je vous étonnerais fort si je vous disais que je crois qu'il y a, dans ces lieux enchantés, un champ tout à fait inexploité au point de vue maritime industriel et commercial. Je vais essayer de vous le démontrer et j'espère pouvoir répondre à toutes vos objections.

Ce disant, nous avions gagné cette langue de terre qui s'étend de l'usine à gaz à la Pointe St-Antoine, au pied du rocher de Monaco.

— Voilà, dis-je à mon ami, l'endroit que vous croyez le plus propice à la création d'un port. Je partage votre avis. Ce rivage, tout étroit qu'il est, suffit pour la destination que je lui donne dans mon plan. Il peut, d'ailleurs, s'élargir du côté du rocher par des déblais et du côté de la mer par la construction d'un quai.

— Je reconnais, me répondit-il, qu'il n'y a pas en cela de difficultés insurmontables, mais vous en rencontrerez peut-être de plus grandes pour l'acquisition du sol.

— Si mes renseignements sont exacts, fis-je observer à mon ami, ces terrains appartiennent au domaine du Prince, qui aurait à les aliéner à des conditions fort douces, ce double avantage d'en tirer un profit particulier tout en contribuant au bien général. Dans tous les cas, ce n'est pas l'acquisition du terrain, à quelque prix que ce soit, qui enrayerait un projet sérieux.

— Soit! Mais dites-moi donc en quoi consistent vos plans.

— M'y voilà. Tout d'abord, vous saurez que, jusqu'à ce jour, parmi tous les spéculateurs, acquéreurs de terrain et faiseurs de projets, aucun n'a pensé encore à la combinaison que je vous expliquerai tout à l'heure. Il semblait à tous que la seule industrie à exploiter est la construction et la location des hôtels et villas pour les étrangers; on se montrait quelque peu disposé à conseiller jusqu'à présent à la population des bords de la Méditerranée de se laisser vivre dans la paix qui l'entoure, sans se créer les embarras du commerce et de l'industrie.

— Comment! me dit mon ami, personne n'a pensé encore à implanter sur votre littoral quelque entreprise qui vint secouer la torpeur native des habitants et les lancer dans une nouvelle ère de prospérité?

— Personne! de telle sorte que mes compatriotes ignorent le secret des ressources qu'ils puiseraient dans l'emploi intelligent des capitaux et qu'ils ne soupçonneraient pas la puissance et la richesse que leur pays en retirerait.

— Aujourd'hui, cependant, mille raisons engagent les esprits sérieux à étudier ces questions économiques dont la sage application assurerait l'avenir d'une contrée.

— Oui, je l'ai dit et écrit cent fois pour Nice, je puis le dire et l'écrire pour Monaco; la richesse des nations est dans le travail, bien plus sûrement que dans l'exploitation du luxe et de la mode. La vogue d'une station d'hiver peut lui échapper au profit de ses rivales: que deviendra alors la population, habituée à de gros gains, si elle ne trouve pas une compensation dans l'industrie et le commerce?

Ce n'est pas l'étendue du territoire qui donne la mesure des ressources d'une localité; nous connaissons, dans les temps anciens, comme à l'époque actuelle, des petits pays qui ont fait de grandes choses. Il leur a suffi d'une situation géographique heureuse, et favorisée par les circonstances. Joignez à cela la sagesse, le patriotisme de leur gouvernement et leur fortune est faite.

— Bien! J'admets ces généralités. Mais arrivez à leur application aux localités de notre littoral, ou plutôt à Monaco même, puisque nous y sommes.

— Soit! Vous ne sauriez contester, d'abord, que, géographiquement, Monaco est dans une situation incomparable; son port est grand et sûr. Il faudrait, je crois, peu de travaux pour le rendre accessible aux navires du plus fort tonnage et pour le mettre à l'abri des caprices du flot, comme il l'est contre les variations des vents.

— J'admets cela.

— Remarquez ensuite que le port de Monaco est le seul de tout le littoral méditerranéen qui mérite le nom de *port-franc*. Il appartient à un prince souverain qui a aboli toutes les contributions et qui ne perçoit aucun droit de douane. Toutes les marchandises y entrent en franchise. C'est un terrain neutre qui se trouve admirablement placé sur la route du commerce du Levant et qui semble désigné, par la nature même, comme l'escale nécessaire entre l'Inde et l'Europe.

— Le fait est que, par suite du développement que la navigation de la Méditerranée va prendre rapidement, grâce à l'ouverture du canal de Suez, Monaco peut devenir un port d'entrepôt.

— Vous avez dit le mot. Tout mon plan est là. Monaco est à proximité de grandes places commerciales comme Marseille, Gènes. Limitrophe des plaines fertiles du Piémont et de la Provence, presque au débouché du détroit de Gibraltar, elle est en droit d'attendre l'afflux du canal de Suez. N'a-t-elle pas son chemin de fer, qui venant en aide à sa navigation, la met en communication rapide avec la France, les pays du Nord et le Continent, en un mot, tous les pays de production et de consommation?

— Vous n'avez pas besoin d'insister sur ces faits. J'en reconnais l'importance: la route directe de l'Orient passe évidemment devant le port de Monaco. Il ne s'agit plus que de le lui faire traverser. Est-ce possible?

— Je le crois et je m'efforcerais de vous le démontrer.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Menton — MM. Oudshoorn, Brugnier, Frassinetti et Schultz, artistes du Casino de Monaco, ont donné, mercredi dernier, une magnifique séance de musique classique et ont recueilli de nombreux et légitimes bravos. M. Oudshoorn s'est surtout surpassé, et les auditeurs lui ont témoigné toute l'admiration qu'ils professent pour son beau talent.

Nul doute que ces virtuoses, en présence de l'accueil qui leur a été fait, ne se fassent de nouveau entendre dans notre ville.

Nice. — Les courses qui doivent avoir lieu cette semaine ont fait affluer dans notre ville un nombre considérable d'étrangers. Les hôtels, les pensions, les villas sont littéralement encombrés; aussi la saison sera-t-elle excellente, au point de vue lucratif.

Antibes. — On travaille activement à la réédification du pont de la Bragne, mais il faudra près d'un mois avant que la circulation normale soit rétablie. En ce moment le transbordement des voyageurs et des bagages se fait à l'aide d'omnibus et de fourgons, et si la chose n'est pas agréable, elle est du moins excessivement pittoresque.

La perte de temps occasionnée par le transbordement, peut être évaluée à une bonne heure et demie.

Le théâtre de l'accident est horrible à voir; ce n'est qu'un amas de débris de voitures au milieu d'une mare. La locomotive est à moitié enterrée dans la vase. A 500 mètres sur la côte, on aperçoit un compartiment de voiture de 2^e classe qui, emporté à la mer par le torrent, a été rejeté plus tard par les vagues sur la berge.

Le *Journal d'Anvers* publie sur les Princes de Monaco une série d'articles dont nous reproduisons quelques extraits:

La dynastie des Grimaldi

PRINCES SOUVERAINS DE MONACO.

Souvenirs historiques

Comme on l'a vu par notre premier article (*) nous n'entrons avec certitude dans les annales dynastiques

(*) *Journal d'Anvers* du 10 janvier 1872.

de l'illustre maison patricienne des Grimaldi, dont s'honorent la République de Gènes, le comté féodal de Provence et les royaumes d'Espagne et de France, que dans la dernière moitié du dixième siècle de l'ère chrétienne, en l'année 968. Aux différents Etats, que nous venons d'énumérer on peut ajouter le Saint-Empire et le Saint-Siège.

Mais avant la concession émanée de l'empereur Othon I^{er} et que plusieurs souverains pontifes ont sanctionnée; avant ces actes authentiques du chef du Saint-Empire et des augustes vicaires du Christ, chefs de l'Eglise, il conviendrait peut-être de rechercher quels furent les ancêtres de Grimaldi I^{er}, qui ouvre, par droit de conquête et par ordre de date, la série des princes souverains de Monaco.

Les généalogistes font remonter l'origine de cette noble maison à un maire du palais du roi Childébert, qu'ils désignent sous le nom de *Grimoald*, nom tout-à-fait conforme à la langue et aux usages des Franks, entrés victorieusement dans la Gaule avec les souverains chevelus de la race mérovingienne.

Mais le règne de Childébert II et l'administration de Grimoald, comme maire du Palais, correspondent à l'époque la plus obscure, la plus confuse. A cette époque pendant laquelle une recrudescence de barbarie, venue d'outre-Rhin, de la Germanie, semble avoir envahi de nouveau la Gaule chrétienne et restée à demiromaine, malgré la présence des Franks, des Burgondes, des Wisigoths, nous n'avons plus, pour nous servir de guide, un savant et intéressant chroniqueur comme Saint-Grégoire, l'illustre et pieux évêque de Tours.

On sait que son *Histoire ecclésiastique des Franks*, écrite en latin dans un style naïf et rempli de charme, a été parfaitement traduite en français par M. Guizot, et qu'elle ouvre la précieuse collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*.

Né en Auvergne, le 30 novembre 539, issu d'une famille doublement célèbre dans l'Eglise et dans le monde *Georges-Florentius*, ne devait prendre que plus tard le nom de *Grégoire* lorsqu'il fut élu évêque de Tours, par les suffrages réunis du clergé et des fidèles de ce diocèse.

Comme il mourut en 593, il n'a pu dans les *dix livres*, dont se compose son *Histoire des Franks*, parler ni de Childébert, ni de Grimoald, venus plus d'un siècle après lui.

Or, ce que nous savons sur Grimoald, maire du Palais, c'est qu'il eut pour fils *Théobald* ou *Thibaut*; lequel épousa une dame nommée *Alarde*. De ce mariage, naquit *Hugues*, seigneur d'Antibes en Provence.

Hugues se distingua dans les armées de Charlemagne, tandis que son frère cadet, *Ramire*, combattit avec gloire contre les Maures, alors maîtres de la plus grande partie de la Péninsule Hispanique. Ce *Ramire*, un des petits-fils de Grimoald, devint, de l'autre côté des Pyrénées, la tige de la maison espagnole des Grimaldi.

Nous pourrions entrer dans de plus longs détails en consultant les archives locales de l'ancienne ville grecque d'*Antipolis*, qui porte en France le nom d'Antibes, chef-lieu de canton du département du Var, et qui a joué un certain rôle dans les temps féodaux du comté de Provence. Il nous serait aussi facile de retrouver les hauts faits de *Ramire* dans le *romancero* espagnol.

Nous montrerions ce qu'il a fait pour concourir à défendre le christianisme et résister aux musulmans dès le neuvième siècle; mais nous préférons nous rattacher à l'origine et aux destinées de Grimaldi I^{er}, le conquérant de la forteresse de Monaco, qu'il arracha aux Sarrasins, en devenant le libérateur des chrétiens monégasques et le fondateur de la dynastie souveraine qui régné depuis 904 années consécutives sur ce beau pays.

Seulement, il importe de faire remarquer ici, au début même de ces souvenirs historiques, la part glorieuse que les Grimaldi ont prise à la grande lutte de l'*Evangile* contre le *Koran*.

Au neuvième et au dixième siècles, comme à des époques rapprochées de nos jours, ils figurent parmi les plus vaillants champions de la foi. En Provence, en Italie, en Espagne, comme seigneurs d'Antibes, comme princes de Monaco, comme membres d'une des quatre premières familles patriciennes de la République de Gènes, enfin de l'autre côté des Pyrénées, en qualité de continuateurs de l'œuvre de *don Ramirez*. Ils déploient contre les Musulmans une intrépidité militaire et navale, qui les place au premier rang des défenseurs de la chrétienté.

N'oublions pas, en effet, que la défaite de l'émir Abdérame, vaincu en 732, par Charles-Martel, entre Tours et Poitiers, ne fit qu'arrêter dans la Gaule les flots de l'invasion musulmane.

Malgré ce grand triomphe, remporté sur l'Islamisme, alors si redoutable, il fallut redoubler d'efforts en Provence, dans les Alpes, en Italie, dans les îles et

sur les côtes de la Méditerranée, partout en un mot où s'étaient installées des hordes de Musulmans.

C'était nécessaire afin de préserver les populations et les contrées chrétiennes du sort de l'Espagne où la lutte se prolongea pendant plus de huit siècles, jusqu'en 1492 avec la chute de Grenade.

Ce titre le plus beau, sans contredit, en l'honneur des Grimaldi, n'a pas été mis en relief par les généalogistes, les chroniqueurs, même par les judicieux historiens, peu versés dans l'étude des progrès et de la résistance des Musulmans, au cœur même de l'Europe latine.

Voilà ce que nous essayerons de faire en retraçant la conquête de la forteresse de Monaco par Grimaldi I^{er} qui en fit la capitale de sa principauté souveraine et un des boulevards du littoral de la Méditerranée.

F. B.

Lettres Politiques sur les Jeux. (*)

DEUXIÈME LETTRE.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je voudrais, si vous le permettez, avant de poursuivre l'étude des jeux au point de vue de l'économie politique, en esquisser la physiologie, en tracer l'histoire, et fixer la jurisprudence.

Qu'est-ce que le jeu? Le jeu en soi est-il immoral? Ces simples questions, les premières qui me passent par l'esprit, nous entraînent forcément sur le terrain psychologique: jeu, jeunesse, joie, jouissance, toutes expressions à racine commune, « se rapportant à des choses ordinairement associées (**). »

Physiologiquement, la passion du jeu est une déviation des affections morales, je le concède; mais ce n'est que cela, et encore, cette déviation ne vicie pas l'être moral dans toutes ses affections; si elle les dégenère par quelque côté, si elle les transforme, par plus d'un aspect, en affections physiques, elle ne leur en conserve pas moins leur puissance, leur influence dominatrice sur l'âme humaine.

Il en résulte bien des mouvements impétueux qui font naître l'émotion, qui la surexcitent jusqu'à la conduire à son paroxysme; mais ce n'est pas la personnalité matérielle qui y prédomine absolument.

Ce qu'il faut seulement constater, c'est qu'il y a, au moment où la passion s'exerce, suspension des autres facultés et même de l'action de la pensée sur les choses étrangères à l'objet qui l'absorbe; c'est une sorte de jouissance solitaire, unique, isolée, égoïste qui prend sa source dans l'individualité et qui donne la satisfaction de ce besoin indéfinissable, inhérent à notre nature, de la recherche de l'inconnu.

La philosophie peut donc affirmer sans crainte, que la passion du jeu dérive du désir insatiable qui pousse l'homme vers un idéal quelconque, et qui le lui fait poursuivre par la voie du plaisir ou de la douleur. Par elle, notre nature échappe au monde extérieur et se fond avec délices dans cet état où elle n'éprouve plus aucun désir de contact et de rapport avec les autres individualités.

Le joueur plonge en quelque sorte dans le charme de l'oubli. Les maux de la vie s'effacent momentanément devant les sentiments violents qu'il éprouve et qui n'ont d'autres éléments que la crainte et l'espérance. La vie réelle est suspendue et l'âme se soustrait à sa sensation douloureuse. C'est une ivresse que peu de philosophes se refuseraient à considérer comme le souverain bien si elle pouvait durer toujours.

M^{me} de Staël est de cet avis, et elle l'a exprimé en son magnifique langage:

« Dans un moment d'émotion, dit-elle, il n'y a plus de jugement. On éprouve quelque chose du plaisir des rêves; les limites s'effacent; l'extraordinaire paraît possible et les bornes ou les chaînes de ce qui est et de ce qui sera s'éloignent et se sou-lèvent à vos yeux. Dans le tumulte rapide des sensations qui s'emparent des âmes violemment émues, le danger, même sans but, est un plaisir pendant la durée de l'action. Sans doute, c'est un sentiment très-pénible que de craindre à l'avance le péril qui menace: c'est de la souffrance dans le calme; mais l'instant de la décision, mais le jeu, quelque cher qu'il soit dans le moment où il se hasarde, est une espèce de jouissance, c'est-à-dire d'étourdissement. »

On ne peut mieux expliquer les phénomènes psychologique du jeu.

Il faut de ces agitations aux âmes tourmentées; que leur importe ce qui suivra! Qu'importe que la fortune s'engloutisse, pourvu qu'on se sépare du souvenir!

Pourvu que le cœur batte, qu'importe que la raison s'évanouisse, l'âme soulagée du poids de la destinée, il semble au joueur que les obligations de la vie n'existent plus: les devoirs de la condition, il les croit annihilés. Dans cette confusion, l'homme a abdiqué son libre arbitre.

Si telle est, dans toute sa vérité, l'analyse philosophique de la passion du jeu, on peut dire qu'elle ne procure que des joies douloureuses. Mais leur apreté même les fait rechercher avec avidité par les natures les plus sensibles comme les plus blasées.

C'est que l'homme est celui des êtres animés qui éprouve de la façon la plus violente, la plus irrésistible le besoin d'exercer sa sensibilité. Il est bientôt las d'une existence uniforme, et instinctivement il cherche des remèdes à l'ennui qu'il redoute comme un mal insupportable. Il aspire sans trêve à corriger l'insipidité du sort et à donner des aliments à son exubérante activité.

Le jeu se présente à lui, entouré des attraits les plus séduisants. Il y trouve d'abord la satisfaction de son amour-propre, les chatouillements de la vanité, car il se persuade bien volontiers que ses calculs sont infail-libles contre le hasard. Si son âme est en suspens dans l'incertitude du gain ou de la perte, c'est encore le prolongement de l'émotion entre ce qu'elle redoute et ce qu'elle désire. L'inconnu se couvre du voile de l'idéal, et l'on s'en montre plus avide et on le poursuit avec un acharnement plus fébrile.

L'homme a, de tout temps, poursuivi des chimères et s'est récréé aux chances du sort. De tout temps, il s'est lancé aveuglément dans des spéculations aléatoires, dont le succès ne dépend que des caprices du hasard.

L'histoire est d'accord, sur ce point, avec la philosophie; elle nous montre les lois toujours impuissantes pour enchaîner ce penchant. En vain le droit romain essayait-il de proscrire le jeu en défendant de prendre l'argent pour enjeu et en refusant toute action justice pour le paiement de ces dettes, tandis qu'il accordait toute faculté pour poursuivre la restitution du gain. Justinien dut se relâcher de cette sévérité et se borner à réglementer une passion qui ne saurait être détruite, même par les prohibitions les plus inexorables.

Qui ne se souvient du tableau que Tacite trace des fureurs des anciens Germains se livrant aux jeux pour lesquels ils engageaient jusqu'à leur liberté et leur vie?

Les ordonnances des rois de France, en renouvelant la plupart des dispositions des lois romaines, ajoutèrent aux peines qu'elles prononçaient, un châtiment inconnu des anciens: l'excommunication. Les capitulaires de Charlemagne introduisirent cette pénalité nouvelle dans les codes de l'Occident. Ses successeurs et notamment Charles IV, Charles V, Charles VIII, Charles IX et Louis XIII, frappèrent les jeux de sévères prohibitions qui atteignaient à la fois les joueurs et les banquiers. Nos codes modernes en portent encore les traces.

Mais que peuvent les lois contre les passions? Le cœur humain a des révoltes que le législateur ne saurait dompter. Il ne lui est pas toujours loisible de tenter la réforme des mœurs et parfois, en cherchant à extirper un vice, il a ouvert les écluses au flot des abus, plus terribles encore que le mal qu'il s'efforçait de contenir.

Pardonnez-moi tout ce qu'il y a d'abstrait dans ce qui précède; je crois qu'il était indispensable d'entrer dans ces détails avant d'aborder le fond de la question. J'aurai encore, dans ma prochaine lettre, à vous entretenir de la réglementation qui existait en France avant la prohibition, et je vous ferai toucher du doigt les nombreuses infractions commises par les particuliers et par le gouvernement lui-même à la loi de 1836. J'arriverai à vous démontrer qu'elle est continuellement violée; ce sera un acheminement vers la conclusion que je compte tirer de ce travail, Recevez mes amitiés sincères.

GUY DE LA MOTTE.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 29 Janvier au 4 Février 1872.

SESTRI LEVANTE. b. *Il pensiero*, italien, c. *Roso*, vin ST-TROPEZ. b. *Silphide*, français, c. *Bosano*, vin

(*) Voir le N^o 709.

(**) J. J. Virey.

ST-TROPEZ. b. *Miséricorde*, français, c. Cosso, vin
 ID. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, id.
 MENTON. aviso à vapeur *la Souris*, id. c. Ricci, s. lest
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Davin, sable
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Gabriel, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Baral, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 MARSEILLE. cutter *Bonne famille*, italien, c. Chia-
 rrella, m. d.
 CETTE. brick-goëlette *la Caroline*, français, c. Vincent,
 vin
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Saccone, charbon
 CETTE. brick-goëlette *l'Elvoire*, français, c. Palmaro,
 vin
 MENTON. b. *Louis Désiré*, id. c. Fontana, fûts v.
 CANNES. vapeur *Palmaria*, id. c. Questa, sur lest

Départs du 29 Janvier au 4 Février 1872.

MARSEILLE. balancelle *Pepa*, espagnol, c. Salvator
 Rosa, sur lest
 MENTON. aviso à vapeur *la Souris*, français, c. Ricci, s.l.
 ID. b. *Miséricorde*, id. c. Cosso, vin
 ID. b. *la Silphide*, id. c. Bosano, id.
 ID. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, id.
 ID. b. *St-Michel Archange*, id. c. Massena, bois
 NICE. b. *Il Pensiero*, italien, c. Roso, vin
 BORGHETTO. b. *la Garde*, id. c. Orsero, sur lest
 ID. cutter *Miséricorde*, id. c. Lambertini, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.
 ST-JEAN. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
 MENTON. b. *Belle brise*, id. c. Fornari, fûts v.
 FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, id.
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Gabriel, id.
 ST-JEAN. b. *l'Assomption*, id. c. Baral, id.
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 NICE. b. v. *la Palmaria*, id. c. Questa, id.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée. -- Service provisoire à partir du 30 Janvier.

DE MENTON A NICE.

PRIX DES PLACES			STATIONS.	DÉPARTS								
1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		MATIN				SOIR				
			MENTON	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
70	50	35	Roquebrune	7 10	11 3	midi 40	4 24	6 24	10 40			
95	70	50	MONTE CARLO	7 20	11 14	midi 50	4 37	6 34				
1 15	90	65	MONACO	7 29	11 24	midi 59	4 48	6 43	11 4			
1 95	1 45	1 05	Eze	7 35	11 34	1 5	4 54	6 51	11 10			
1 95	1 60	1 15	Beaulieu	7 49	11 49	1 19	5 8	7 4				
2 45	1 85	1 35	Villefranche-sur-mer	7 57	11 57	1 27	5 16	7 12				
3 05	2 25	1 65	NICE	8 12	midi 4	1 33	5 23	7 19	11 33			
				8 25	midi 17	1 47	5 36	7 32	11 46			

DE NICE A MENTON

			NICE	7 53	11 15	2 22	6 22	8 24	min 55			
55	45	30	Villefranche-sur-mer	8 7	11 31	2 12	6 14	8 37	1 7			
85	70	45	Beaulieu	8 14	11 38	2 19	6 21	8 44				
1 5	80	55	Eze	8 22	11 48	2 27	6 29	8 52				
1 95	1 45	1 05	MONACO	8 41	midi 4	2 41	6 49	9 6	1 31			
2 15	1 60	1 15	MONTE CARLO	8 46	midi 9	2 46	6 54	9 12	1 36			
2 35	1 75	1 35	Roquebrune	8 58	midi 18	2 53	7 3	9 21				
3 05	2 25	1 65	MENTON	9 7	midi 27	3 4	7 12	9 30	1 52			

Grand Hôtel des Bains à Monaco

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
 Grande terrasse restaurant sur la mer.
 Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires.
 La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix très modérés.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et Pension. — Chambres meublées.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

En vente à l'imprimerie du Journal :

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

Hôtel d'Angleterre, tenu par A. NOGHÈS, rue du Tribunal, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel de la Paix, tenu par FONTAINE, rue Basse, à Monaco, Table d'hôte et Pension.

30 Minutes
DE
NICE

SAISON D'HIVER A MONACO

DU 1^{er} NOVEMBRE 1871 AU 1^{er} MAI 1872

15 Minutes
DE
MENTON

Parmi les Stations hivernales du Littoral méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la bise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

La Principauté de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord. L'hiver, sa température est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée, cette vaste mer d'un bleu intense. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des larges horizons; — la lumière enveloppe ce calme et riant tableau. Monaco, en un mot, c'est le miroir du printemps.

Monaco possède un vaste Etablissement de Bains de Mer, ouvert toute l'année, où se trouvent également des salles pour l'hydrothérapie, pour des bains d'eau douce, d'eau minérale et des bains de mer chauds.

Pour les étrangers désireux de demeurer près de l'Etablissement des Bains, il y a dans l'Etablissement même l'Hôtel des Bains, parfaitement aménagé, avec table d'hôte et restaurant et qui joint

le rare avantage de la modicité des prix au confortable le plus complet.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des géraniums, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

Au bas des jardins on vient de terminer l'installation d'un vaste et magnifique Tir aux Pigeons.

En face de l'Hôtel de Paris on voit des magasins contenant tout ce que l'élégance parisienne peut offrir parmi les objets de luxe et de première nécessité, un bureau de tabac où l'on trouve avec les tabacs ordinaires de la régie française, les cigares étrangers supérieurs de l'entrepôt du Grand Hôtel, au Boulevard des Capucines de Paris.

On y voit de plus 3 somptueux cafés avec billards.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, de charmantes villas, coquettement posées au milieu des orangers et des citronniers, offrent aux étrangers de nombreux appartements.

A partir du 1^{er} novembre la Saison des Fêtes commence à Monaco pour se prolonger sans interruption jusqu'au 1^{er} mai.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, Wiesbaden, Hombourg et Bade. Pendant toute la saison d'hiver, une troupe d'artistes des meilleurs théâtres de Paris y joue, plusieurs fois par semaine, la comédie et le vaudeville.

Des Concerts splendides, dans lesquels se font entendre les plus grands virtuoses et les plus célèbres cantatrices, viennent ajouter à l'éclat de cet orchestre, dont la réputation justement acquise est aujourd'hui européenne. L'Administration donne fréquemment de grands bals parés, des réunions dansantes et des bals d'enfants.

Le Casino contient des Salles de Conversation et de Bal, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent tous les journaux illustrés, toutes les publications françaises et étrangères — environ 150 Journaux et Revues.

Dans les Salons de Jeux, vastes et bien aérés, il y a en permanence des tables de Trente-et-Quarante et de Roulette.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 fr.

Le trajet de Paris à Monaco se fait en 24 heures; de Lyon en 15 heures; de Marseille en 7 heures.